ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
CERCLE DE TAHLA
CAIDAT B.O EL GHARBIA
COMMUNE SMIA

AVIS D'ACHAT SUR BONS DE COMMANDE N° :31/2026

Le président de la commune territoriale de SMIA procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° : 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : **Achat de buses.**

N°	Désignation des prestations	Caractéristique et spécifications	Unité de mesure	Quantité
01	Fourniture de buses en béton armé Ø 600	-Buses en béton armé de diamètre600mm, classe 90A. Les buses, destinées aux réseaux' d'évacuation des eaux pluviales, seront fabriquées mécaniquement en béton armé à haute compacité et répondront aux exigences de la norme en matière de caractéristiques géométriques, de tolérances dimensionnelles, de résistance à l'écrasement. -Les buses seront exclusivement de longueur unitaire de 1.00 mètre ; tout élément de longueur supérieure sera refusé.	U	50
02	Fourniture de buses en béton arméØ500	-Buses en béton armé de diamètre500mm, classe 90A. Les buses, destinées aux réseaux' d'évacuation des eaux pluviales, seront fabriquées mécaniquement en béton armé à haute compacité et répondront aux exigences de la norme en matière de caractéristiques géométriques, de tolérances dimensionnelles, de résistance à l'écrasement. -Les buses seront exclusivement de longueur unitaire de 1.00 mètre ; tout élément de longueur supérieure sera refusé.	U	50
3	Fourniture de buses en béton arméØ300	Buses en béton armé de diamètre300mm, classe 90A. Les buses, destinées aux réseaux' d'évacuation des eaux pluviales, seront fabriquées mécaniquement en béton armé à haute compacité et répondront aux exigences de la norme en matière de caractéristiques géométriques, de tolérances dimensionnelles, de résistance à l'écrasement. -Les buses seront exclusivement de longueur unitaire de 1.00 mètre ; tout élément de longueur supérieure sera refusé.	U	30

*Lieu d'exécution : Siège de la commune
*Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation : après 03 jours de la date de la notification du bon de commande.
*Date et heure limites de réception des avis des concurrents :17/11/2026 à 12h.

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics@gov.ma en application des dispositions de l'articles 91 Parg 04 alinéa C du décret n° : 2-22-431 relatif aux marches publics.

SMIA le : 13/11/2026

Le président du conseil de la commune

Province Taza ★ Cercle Tahla ★ C.R SMIA ★ Le Président

Signé

Abdelaziz Kouskous